

<http://ugtg.org/~apache/spip.php?article1912>



# Communiqué de presse à propos de l'affaire Sarah ARISTIDE - Affaire dite "des écoutes téléphoniques"



- Actualité -  
Date de mise en ligne jeudi 3 janvier 2013

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

La Chambre de l'instruction rend son troisième arrêt d'infirmité dans l'affaire dite « des écoutes téléphoniques » !!!

6 ans que Sarah Aristide se bat pour faire reconnaître ses droits et ceux de tous les Avocats sur le respect du secret professionnel.

L'affaire vient de prendre une nouvelle tournure avec l'arrêt rendu le 13 Décembre dernier par la Chambre de l'instruction qui infirme pour la troisième fois l'ordonnance de non lieu du juge d'instruction.

La haute juridiction estime ainsi que les déclarations faites par l'officier de police judiciaire récemment entendu par le dit juge, démontrent que c'est « en toute connaissance de cause » que ce dernier a procédé aux retranscriptions des conversations de Me ARISTIDE avec l'un de ses clients.

Ce dernier, en effet, pour se défendre n'avait pas hésité à mettre en cause l'Avocate devant le juge d'instruction.

C'est sur ce point précis que s'est joué l'audience du 15 Novembre dernier, les Magistrats ayant fait droit aux demandes de Me ARISTIDE et de ses Conseils.

Un supplément d'information a ainsi été ordonné et confié à un nouveau magistrat instructeur, consistant notamment en une confrontation de Me ARISTIDE avec son accusateur malveillant et la poursuite de l'ensemble des investigations.

Cette nouvelle stratégie de déstabilisation de l'Avocate aura manqué son effet, car nul doute que cette confrontation et l'intégralité des investigations ordonnées révéleront au grand jour la vérité !

L'Avocate et ses Conseils se réjouissent de cette décision.

Il est grand temps de rappeler justement à ceux là mêmes qui sont sensés respecter la Loi et la faire respecter, qu'ils ne peuvent s'affranchir de leurs obligations, sans s'exposer un jour ou l'autre, à rendre des comptes.

Maître ARISTIDE attend dans un souci de vérité, sereinement, d'être confrontée à son accusateur.

Roland EZELIN - Evita CHEVRY pour les Avocats de Sarah ARISTIDE